



Déclaration conjointe - CTM du 21 mai 2015

Le Comité Ministériel de ce jour ne pourra se tenir faute de quorum, 4 organisations syndicales représentatives ont décidé de le boycotter. Nous ne commenterons pas cette décision. Nos pratiques, malgré les errements constants du dialogue social proposé, ne sont pas celles de la chaise vide surtout dans ces moments de difficultés annoncées.

Les motivations de ce boycott en rapport avec la réforme territoriale en construction trouvent sans doute leur sens dans la plus parfaite opacité à tous les niveaux en matière de dialogue social sur ces projets. 10 000 agents concernés sont soumis aujourd'hui à de nouvelles angoisses bien réelles et multiples : probabilité de mobilités contraintes, changement de statut dans l'emploi, perte d'emploi, perte de missions, perte de régime indemnitaire notamment la part fonctions et coefficient de grade en rapport avec les resserrements des organigrammes, fuites d'organisation alarmistes, accompagnement social et financier inconnu et manifestement non négociable à ce stade.

Sur le dialogue conduit au sein du CTM nous déplorons ensemble de nombreuses lacunes justificatives de nombreux boycotts possibles : absence de documentation sur les points étudiés, absence d'études d'impacts rigoureuses et complètes, négociation et/ou concertation en amont inexistante voire très limitée (exemple sur le nouveau régime indemnitaire, le plan de relance autoroutier, la fermeture des CRICR, le décroisement MEDDE et MAAF, les retards de gestion - arrêtés d'avancement en retard de 2 ans, paiement des jours CET non effectif, indemnité différentielle temporaire en attente, retards de gestion très importants dont la résorption ne se fait pas sentir ..)

Aussi, au sein des ministères et de leurs services, la dégradation du climat social est patente. Le mode opératoire de l'administration élude de fait toute réelle concertation (délais de convocation intenable, documents absents ou sans valeur ajoutée, réunion avec des ordres du jour intenable en terme de temps, réunion qui débute à 14h30 sans précision de l'horaire de fin des départs anticipés des animateurs du dialogue ...).

Nous devons sortir de cette absence de dialogue. Il convient d'écouter les demandes des organisations syndicales qui en sont soucieuses pour, malgré les contraintes, engager les négociations et discussions pour mieux appréhender l'ensemble des sujets et contribuer au meilleur accompagnement des personnels. Le maintien des emplois, des missions, et l'absence de dégradation des conditions de vie sociale et familiale dans ces réformes sont des impérieuses nécessités.

UNSA et Cfdt demandent des cadres de garanties nationales dans lesquelles les services pourraient s'inscrire pour conduire leur propre négociation locale.